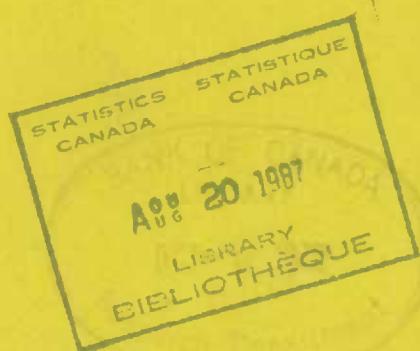
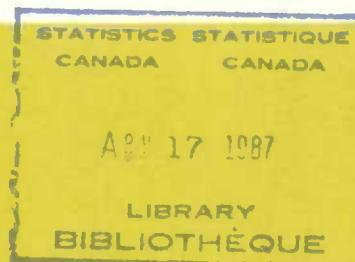


Canadian forestry statistics

1970

Statistiques forestières du Canada

1970



STATISTICS CANADA — STATISTIQUE CANADA

Manufacturing and Primary Industries Division — Division des industries manufacturières et primaires
Forestry — Forêts

CANADIAN FORESTRY STATISTICS

STATISTIQUES FORESTIÈRES DU CANADA

1970

Published by Authority of
The Minister of Industry, Trade and Commerce

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

September - 1972 - Septembre
6508-598

Price - Prix: 50 cents

Statistics Canada should be credited when republishing all or any part of this document
Reproduction autorisée sous réserve d'indication de la source: Statistique Canada

Information Canada
Ottawa

SYMBOLS

The following standard symbols are used in Statistics Canada publications:

.. figures not available.

... figures not appropriate or not applicable.

- nil or zero.

-- amount too small to be expressed.

P preliminary figures.

r revised figures.

x confidential to meet secrecy requirements of the Statistics Act.

SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

.. nombres indisponibles.

... n'ayant pas lieu de figurer.

- néant ou zéro.

-- nombres infimes.

P nombres provisoires.

r nombres rectifiés.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

1970

The principal statistics of Division 5 (Manufacturing) are based on the Revised Standard Industrial Classification and New Establishment Concept.

Beginning with 1965 identical concepts were implemented for Division 2 (Major Group 1 - Logging) of the Revised Standard Industrial Classification but, unlike for Division 5 (Manufacturing) the revised data are available back to 1963 only.

The category Logs and Bolts in Tables 5, 7 and 9 includes considerable quantities of logs which will be used as pulpwood and as a consequence the category pulpwood appears to be smaller than it ought to be. This is due to many integrated operations in reporting production and deliveries do not distinguish between sawlogs, veneer logs and pulpwood. While this is most prevalent in British Columbia a similar practice is developing in some of the other provinces.

In Table 6. Principal Statistics - Logging, the average number of production and related workers engaged in logging is calculated by dividing the reported number of man-days paid during the year by 240 in British Columbia and 270 in the other provinces. The number of man-hours paid is calculated on the basis of 8 hours per day in British Columbia and 9 hours per day in other provinces. It should be noted that the division of hours paid into production and related workers payrolls results in average hourly earnings and does not represent hourly wage rates which are collected and published by the Department of Labour and which are based on selected occupations.

In previous issues, many units of measure (M ft. b.m., cords, M cubic feet, number of pieces) were used in reporting quantities of roundwood. As the cunit (100 cubic feet of solid wood) is a more exact measure of volume, it has gradually become the most common unit of measure therefore, beginning with this issue all estimates of roundwood production and shipments of roundwood are shown in cunits. Quantities of roundwood exported and imported have where possible also been shown in cunits, the one exception being Logs and Bolts which are still reported in M ft. b.m.. (See Table 12 for conversion factors).

Two additional tables have been included in this issue, they are Table 17: Shipments of Wood Chips in All Industries, by Provinces, 1969 and 1970 and Table 18, Exports of Wood Chips, 1969 and 1970.

NOTES TO USERS

"Explanatory Notes" on selected statistical terms for Logging, omitted from this report, may be consulted in the 1970 issue of Logging. Similar information for Manufacturing Industries is available in any 1970 issue of the Manufacturing reports. If not available to the user, the relevant pages may be obtained free of charge from the Manufacturing and Primary Industries Division of the Bureau.

Les statistiques principales de la branche 5 (industrie manufacturière) sont fondées sur la Classification revisée des activités économiques et sur le nouveau concept de l'établissement.

Depuis 1965, des concepts identiques s'appliquent à la branche 2 (groupe principal 1 - exploitation forestière) de la Classification revisée des activités économiques mais, contrairement à la branche 5 (industrie manufacturière) les données rectifiées ne sont connues que depuis 1963.

Dans les Tableaux 5, 7 et 9 de grandes quantités de bois à pâte sont incluses avec les billes et les billots. Ceci s'explique du fait que de nombreux établissements en Colombie-Britannique ont intégré les opérations de production de billes de sciage, de billes de déroulage et de bois à pâte, et ne tiennent pas de comptes séparés pour ces produits; ils les produisent et les expédient plutôt comme billes et billots, et le tri se fait aux usines de fabrication. Ceci se produit sur une moins vaste échelle, mais de plus en plus, dans d'autres provinces par suite du plus grand nombre d'exploitations où l'on apporte l'arbre sur toute sa longueur à l'usine, pour en extraire les billes de sciage et le bois à pâte.

Dans le Tableau 6. Statistiques principales - exploitation forestière, le nombre moyen des ouvriers de la production et connexes qui s'adonnent à l'exploitation forestière est calculé en divisant le nombre de jours-hommes déclarés payés durant l'année par 240 en Colombie-Britannique et par 270 dans les autres provinces. Le nombre d'heures-homme payées est calculé sur la base de huit heures par jour en Colombie-Britannique et de neuf heures par jour dans les autres provinces. À noter que, divisée par les heures-homme rémunérées, la paie des ouvriers de la production et connexes donne le gain horaire moyen et ne représente pas les salaires horaires relevés et publiés par le ministère du Travail et qui se fondent sur un choix de professions.

Auparavant, on employait plusieurs unités de mesure (M p.m.p., corde, M pieds cubes, nombre) pour déclarer les quantités de bois rond. Comme le cunit (100 pieds cubes de bois solide) représente une mesure plus exacte, il est devenu graduellement l'unité de mesure la plus commune. Par conséquent, dans ce rapport, toutes les estimations de la production de bois rond et des expéditions de bois rond sont rapportées en cunits. Autant que possible, on emploie l'unité de mesure "cunit" pour désigner les quantités de bois rond exportées et importées à une exception près s'il s'agit des billes et billots que l'on déclare toujours en M p.m.p.. (On est prié de consulter le Tableau 12 pour obtenir les facteurs de conversion appropriés).

On a ajouté deux tableaux additionnels à cette publication: le Tableau 17 qui a trait aux "expéditions de copeaux de bois sur la base toutes-industries, par province, 1969 et 1970" et le Tableau 18 qui se lit comme suit: "Exportations de copeaux de bois, 1969 et 1970".

NOTES À L'USAGE DES UTILISATEURS

On peut trouver l'explication de certains termes statistiques de l'exploitation forestière qui ne figurent pas ici dans le rapport de 1970 de l'exploitation forestière. On peut obtenir des renseignements identiques pour les industries manufacturières dans toute livraison de 1970 des rapports des industries manufacturières. Si l'utilisateur ne dispose pas de ces publications, il peut se procurer gratuitement les pages qui l'intéressent à la Division des industries manufacturières et primaires du Bureau.

1968

Forest Land

The 1968 National Forest Inventory reported an area of 1,244,291 sq. miles of forest land. Of this, 26,616 sq. miles are reserved by legislation for primary uses other than timber production.

On the basis of present inventories it is estimated that the balance is comprised of 919,208 sq. miles suitable for regular harvest and 298,467 sq. miles suitable for irregular harvest. As inventories are refined and extended it can be anticipated that these figures will change.

Table 1 shows the areas in thousands of acres, of these three categories of forest land by province and territory.

Inventories of the forest resources are made periodically by provincial forest authorities and, with their co-operation, the Canadian Forestry Service of the Department of the Environment compiles national statistics. The latest estimates of the merchantable timber, by province, appear in Tables 3 and 4. These estimates are also subject to constant revision as more accurate and complete inventories are compiled.

The volumes of timber reported in the 1968 National Forest Inventory are smaller than those reported previously despite more extensive inventory coverage. This is the result of two factors; first the 1963 Inventory, which was the basis for previously published information, provided rough estimates of timber volumes in Labrador and the Territories. In the absence of reliable data, none are currently published. The second factor relates to procedures adopted in British Columbia where data on volumes of mature timber only were compiled.

Tenure and State of Non-Reserved Forest Land

Provincial Crown forest land constitutes 69 % of the non-reserved forest land of Canada leaving 23 % under federal jurisdiction and 8 % in private ownership. Of the provincial forest land, 69 % is allocated to timber production while in the case of federal forest land the figure is less than 2 %. Precise use of private forest land is a matter of speculation. However, individual studies and limited statistics suggest that timber production still predominates despite a tendency to convert some of this land to recreational use. At the time of the 1968 Inventory, 10 % of the non-reserved forest land was considered inadequately stocked for timber production.

Terres boisées

L'Inventaire national des forêts de 1968 indique qu'il y avait 1,244,291 milles carrés de terres boisées. De ce nombre, 26,616 milles carrés sont réservés, aux termes de la loi, à des utilisations premières autres que la production de bois.

En se fondant sur les inventaires actuels, on estime que le reste de la surface boisée comprend 919,208 milles carrés propres à une récolte régulière, et 298,467 milles carrés propres à une récolte irrégulière. Au fur et à mesure que les inventaires deviennent plus précis et plus complets, il est à prévoir que ces chiffres changeront.

Le Tableau 1 contient la superficie, en milliers d'acres, de ces trois catégories de terres boisées par province et territoire.

Les autorités provinciales font périodiquement des inventaires forestiers et, grâce à leur collaboration, le Service canadien des forêts du ministère de l'Environnement établit des statistiques à l'échelle du pays. Les Tableaux 3 et 4 donnent les plus récentes estimations du bois marchand, par province. Ces estimations sont aussi mises à jour à mesure que les inventaires sont plus précis et plus complets.

Le volume du bois déclaré lors de l'Inventaire national des forêts de 1968 est inférieur à celui des inventaires précédents malgré un champs d'inventaire plus grand. Cette situation est due à deux facteurs: en premier lieu, l'inventaire de 1963 a servi de base aux renseignements publiés auparavant et il fournissait une estimation brute des volumes du bois du Labrador et des Territoires. En l'absence des données valables, rien n'est actuellement publié à cet égard. Le second facteur a trait aux procédés adoptés par la Colombie-Britannique où l'on a exclusivement recueilli des renseignements sur le volume de bois arrivé à maturité.

Régime foncier et état des terres boisées non réservées

Les terres boisées provinciales de la Couronne constituent 69 % des terres boisées non réservées au Canada; le reste relève à 23 % de l'administration fédérale et appartient à 8 % à des propriétaires privés. Les terres boisées provinciales sont consacrées à 69 % à la production de bois, alors qu'au niveau fédéral, ce taux est inférieur à 2 %. L'utilisation précise des terres boisées privées relève uniquement de la supposition. Toutefois, des études particulières et des statistiques restreintes laissent entendre que la production de bois domine toujours même s'il existe une tendance à convertir une partie de ces terres à des utilisations récréatives. Lors de l'inventaire de 1968, 10 % des terres boisées non réservées étaient considérées comme inadéquates à la production de bois.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010689852

15